



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Arrêt de commercialisation Vitamine A Dulcis

Question écrite n° 15094

### Texte de la question

M. Emmanuel Blairy interroge Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, sur les conséquences sanitaires de l'arrêt de commercialisation de la pommade ophtalmique à base de vitamine A, anciennement commercialisée sous le nom de Vitamine A Dulcis, utilisée notamment dans le traitement de pathologies oculaires chroniques telles que la kératite, les troubles de la cicatrisation cornéenne ou le syndrome de l'œil sec. Ce médicament, prescrit depuis de nombreuses années, était reconnu pour son efficacité, sa bonne tolérance et son rôle essentiel dans la protection et la régénération de la surface oculaire. Son arrêt de commercialisation en 2025, pour des raisons industrielles, a laissé de nombreux patients sans solution thérapeutique strictement équivalente. Depuis lors, les patients se voient proposer des traitements alternatifs, notamment des pommades ou gels ophtalmiques lubrifiants, que de nombreux patients et professionnels de santé jugent moins efficaces, en particulier pour les formes sévères ou chroniques de sécheresse oculaire et de kératite. Ces alternatives ne permettraient pas toujours d'obtenir le même niveau de soulagement ni la même qualité de cicatrisation, entraînant une aggravation des symptômes et une altération de la qualité de vie. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures elle entend prendre afin d'évaluer l'impact sanitaire de l'arrêt de ce médicament sur les patients concernés, d'identifier et de garantir l'accès à des alternatives thérapeutiques réellement équivalentes en matière d'efficacité et de tolérance et, le cas échéant, d'examiner les possibilités de remise à disposition de traitements ophtalmiques à base de vitamine A ou de solutions comparables.

### Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuel Blairy](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15094

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2026](#), page 4054